

QUESTION ECRITE

Auteur Les Verts, par Nathalie CRETTON
Objet Affaire de braconnage de grande ampleur dans l'Entremont
Date 17/06/2020
Numéro 2020.06.193

Nous apprenons par la Presse que la police cantonale VS a démantelé un gang de braconniers âgés entre 14 et 38 ans. Entre l'été 2019 et l'hiver 2020, ces douze braconniers ont abattu 26 gibiers à travers le val d'Entremont, le val Ferret et la région du Gueuroz. Ils ont été dénoncés au Ministère Public et au Tribunal des mineurs pour ceux âgés de moins de 18 ans. Il est à déplorer que parmi ces personnes au comportement inacceptable, certaines sont en possession d'un permis de chasse !

Conclusion

Il n'est pas lieu ici de faire un procès aux chasseurs, mais devant la gravité des actes susmentionnés, le groupe des Verts demande au Conseil d'Etat de répondre de manière précise aux questions suivantes :

- Combien de braconnages dénombre-t-on annuellement ?
- Comment est organisée la surveillance du braconnage en Valais ?
- Quels sont les moyens à disposition pour prévenir le braconnage ?
- Comment sont traitées les dénonciations pénales concernant le braconnage et qu'encourt un braconnier bénéficiant d'un permis de chasse ?